



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

Séance 15 avril 2024

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le **15 avril 2024** à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Dany Dion, Madame Karine Roussel, Madame Stéphanie Gagnon, Monsieur Gaétan Gagnon, Monsieur Dorté Létourneau et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance à 19h00

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du 14 mars 2024 au 10 avril 2024
- 3.2 Autorisation remboursement de frais de déplacement et d'hébergement/ Table des aînés 9 et 10 mai 2024
- 3.3 Autorisation remboursement frais d'hébergement/ Agente de développement 13e congrès des Villages-relais
- 3.4 Autorisation remboursement des frais d'essence pour les employés cadres de la municipalité de Les Escoumins en période estivale
- 3.5 Dépôt pour demande de subvention à la MRC de La Haute-Côte-Nord dans le PSEFE/ Bilan de santé édifice municipal
- 3.6 Programme d'analyse de l'eau des puits privés de l'organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord
- 3.7 Entériner la dépense de monsieur le Maire/ Frais de déplacement présentation Hydro-Québec à Sept-Îles

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Centre d'études collégiales de Forestville/ Demande de contribution pour Gala Méritas cohorte 2023-2024

5.0 CENTRE SPORTIF / CENTRE MULTIFONCTIONNEL

6.0 URBANISME

- 6.1 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois de mars 2024

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Octroi de contrat/ Balayage des rues saison 2024
- 8.2 Nettoyage printanier des stations de pompage et réseau d'égout

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

- 13.1 Invitation au 28e souper-bénéfice de la rivière à saumons des Escoumins

14.0 PROJETS

- 14.1 Demande de représentation/ Comité organisateur Festival des oiseaux migrateurs
14.2 Demande de changement règlement/ Politique du Plan Nord
14.3 Demande d'autorisation/ Dépôt projet Parc des ornithologues programme FADM de la Caisse Desjardins
14.4 Demande d'autorisation/ Dépôt projet Parc des ornithologues programme vitalisation de la MRC de La Haute-Côte-Nord
14.5 Demande d'autorisation/ Dépôt projet du 17 août 2024 impliquant le passage du QRBP

15.0 OFFRES DE SERVICES

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M.O.T. ET AUTRES

- 16.1 MRC/ Demande d'abaissement limite de vitesse secteur Ouest de la route 138 à Les Escoumins
16.2 Déclaration de réciprocité/ Nouveau partenariat entre le Gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité (Ensemble au service des citoyens)
16.3 Demande de commandite/ Concert mai 2024 Les Gens de mon Pays
16.4 Sûreté du Québec/ Moyens de sensibilisation membres de l'APPQ
16.5 Intact assurances/ Réclamation 3034900278

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Entériner dépense/ Eurofins-Environex
17.2 Engagement des étudiants pour la saison estivale 2024
17.3 Autorisation de dépense/ Construction d'un cabanon
17.4 Demande d'autorisation/ Dépôt projet spectacle Guylaine Tanguay dans le programme dons et commandites de la MRC de La Haute-Côte-Nord
17.5 Demande d'autorisation/ Dépôt projet spectacle Guylaine Tanguay dans le programme dons et commandites de la Caisse Desjardins
17.6 Autorisation de dépôt au ministère de la Faune/ Sensibilisation en rive de la rivière Escoumins phase 2
17.7 Octroi de contrat/ Inspection télévisée mise aux normes des eaux usées
17.8 Demande d'autorisation/ Présentation du spectacle de l'humoriste Alexandre Barrette
17.9 Correspondance MAMH/ Bureau projets en érosion et submersion côtières

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 h 00 par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

Madame Stéphanie Gagnon arrive à la séance à 19h06

N° 24-04-067

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

N° 24-04-068

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2024

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Gaétan Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent dispense de la lecture.

N° 24-04-069

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU 14 MARS AU 10 AVRIL 2024

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du 14 mars au 10 avril 2024 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la cote numéro 207 120 (2727).

IL EST
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

N° 24-04-070

AUTORISATION REMBOURSEMENT DE FRAIS DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT/ TABLE DES AÎNÉS 9 ET 10 MAI 2024

ATTENDU QU'un colloque régional de la table des aînées, se tiendra à l'Hôtel Le Manoir de Baie-Comeau les 9 et 10 mai 2024;

ATTENDU QUE le contenu de ce colloque sera l'occasion de discuter des milieux de vie des personnes aînées;

ATTENDU QUE monsieur André Desrosiers maire, assistera à ce colloque;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement des frais de déplacement et d'hébergement inhérents à ce déplacement sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

N° 24-04-071

INVITATION AU 13e CONGRÈS ANNUEL DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Fédération des Villages-Relais du Québec nous convie au 13^e congrès annuel des Villages-Relais qui se tiendra du 29 au 31 mai prochain à ST-Donat dans Lanaudière;

ATTENDU QUE cet évènement sera l'hôte d'une multitude de conférences inspirantes en plus du dévoilement des gagnants des Prix inspiration;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins sera représentée à ce congrès, par monsieur André Desrosiers maire ainsi que par madame Juliette Renard agente de développement;

ATTENDU QUE les frais de monsieur le maire sont payés par la fédération des villages relais;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise Monsieur André Desrosiers, maire de Les Escoumins ainsi que madame Juliette Renard agente de développement, à se rendre au 13^e congrès annuel des Villages-Relais à St-Donat les 29, 30 et 31 mai prochain.

QUE le Conseil autorise le paiement des frais de déplacement et d'hébergement inhérents à ce déplacement sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

N° 24-04-072

AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ESSENCE POUR LES EMPLOYÉS CADRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LES ESCOUMINS EN PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU QUE les frais d'essence sont remboursés en période estivale aux employés-cadres concernés, soit le directeur des travaux publics, le responsable du volet communautaire et récréatif ainsi que l'inspecteur en bâtiment (lors des journées d'inspection planifiées);

ATTENDU QUE le responsable du volet récréatif et communautaire ainsi que l'inspecteur en bâtiment bénéficieront d'un montant de 11 \$ (onze dollars) par jour travaillé;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics remplacera le responsable des parcs et espaces verts pour la saison 2024. Conséquemment, celui-ci bénéficiera d'un montant de 31 \$ (trente et un dollars) par jour travaillé;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Dany Dion**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise le remboursement des frais d'essence au responsable du volet récréatif et communautaire et l'inspecteur en bâtiment (lors des journées d'inspection planifiées) à raison de 11 \$ (onze dollars) par jour travaillé pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2024;

QUE le conseil autorise le remboursement des frais d'essence au directeur des travaux publics à raison de 31 \$ (trente et un dollars) par jour travaillé pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2024;

QUE ces frais d'essence seront remboursés si aucun véhicule n'est disponible pour répondre à leurs besoins.

N° 24-04-073

DÉPÔT POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION À LA MRC DANS LE PSEFE/BILAN DE SANTÉ ÉDIFICE MUNICIPALE

ATTENDU QUE le programme (PSEFE) **Politique de soutien aux études préalable et fonds d'expertises à la réalisation de projet** proposé par la MRC consiste à faire progresser positivement un projet;

ATTENDU QUE la municipalité des Escoumins est en processus d'acquérir l'immeuble habitant la Caisse Populaire du Saguenay St-Laurent;

ATTENDU QUE la municipalité doit mettre en vente l'immeuble abritant les locaux administratifs de l'Hôtel de Ville, et qu'il est nécessaire de faire inspecter le bâtiment par un inspecteur agréé;

ATTENDU QUE ce bilan pourrait faire partie intégrante des documents pour l'appel d'offre de la vente d'actif;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics avait approché plusieurs firmes afin de connaître leurs disponibilités dans ce mandat et qu'une seule firme peut exécuter les travaux dans un avenir rapproché soit EPA Architecture;

ATTENDU QUE la soumission de la firme EPA architecture est au montant de 6 750.00 \$ (six mille sept cent dollars) avant taxes ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QU'afin d'aider la municipalité dans ce mandat, une demande d'aide financière de 6 750.00 \$ (six mille sept cent dollars) plus les taxes applicables sera déposée dans le programme **PSEFE** auprès de la MRC;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Escoumins autorise l'agente de développement, madame Juliette Renard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Municipalité, dans le cadre du programme **Politique de soutien aux études préalable et fonds d'expertise à la réalisation de projet**;

QUE la somme à payer par la municipalité soit prise au surplus accumulée non affecté.

N° 24-04-074

PROGRAMME D'ANALYSE DE L'EAU DES PUIITS PRIVÉS DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

ATTENDU QUE l'Organisme des Bassins Versants de la Haute-Côte-Nord renouvelle pour 2024 le programme d'analyse de l'eau de puits privés afin de faciliter les démarches et d'inciter les résidents qui ne sont pas reliés à un réseau d'aqueduc municipal à faire analyser régulièrement leur eau potable;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que ce service correspond à un besoin des citoyens de la municipalité;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Dany Dion**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil participe pour une onzième année au programme d'analyse de l'eau de puits privés de l'Organisme des Bassins Versants de la Haute-Côte-Nord en contribuant directement à l'organisme à raison d'un (1) test par année par résidence principale (maison privée) non raccordée au réseau d'aqueduc pour un montant maximum de 75 \$/ échantillon.

N° 24-04-075

ENTÉRINER LA DÉPENSE /FRAIS DE DÉPLACEMENT PRÉSENTATION HYDRO-QUÉBEC À SEPT-ILES

ATTENDU QUE le 5 avril dernier, monsieur André Desrosiers, maire, a participé à la rencontre sur la présentation d'Hydro-Québec à Sept-Iles ;

ATTENDU QUE pour cette rencontre, monsieur André Desrosiers, maire, a utilisé son véhicule personnel;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement des frais inhérents à ce déplacement et que ceux-ci lui soient remboursés selon la politique en vigueur.

N° 24-04-076

DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR BOURSES D'ÉTUDES GALA MÉRITAS DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE/ COHORTE 2023-2024

ATTENDU QUE le service d'études collégiales en Haute-Côte-Nord en est à sa 28^{ième} année et qu'il sollicite la participation de la municipalité des Escoumins afin de souligner les différents efforts des étudiants et étudiantes pour l'année 2023-2024;

ATTENDU QUE l'évènement se fera sous forme d'un Gala méritas qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE pour réaliser ce projet et encourager les finissants de manière significative, une aide financière serait grandement appréciée afin de pouvoir remettre des bourses aux finissants;

ATTENDU QUE les types de bourses sont les suivantes :

Activités étudiantes ; Effort et constance ;
Langue française; Présence intellectuelle;
Progrès et amélioration;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Dany Dion**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde une aide financière au montant de 50 \$ (cinquante dollars) au Centre d'études collégiales de Forestville pour les finissants de la cohorte 2023-2024;

QU'un message de félicitations aux finissants soit inscrit sur le babillard de la Municipalité des Escoumins.

N° 24-04-077 **OCTROI DE CONTRAT/ BALAYAGE DE RUES SAISON 2024**

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été fait concernant le balayage de rues pour la saison estivale 2024 de la municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics, monsieur Simon-Pierre Dufour, a demandé une soumission à trois entreprises, soit Les entreprises MYRROY inc. Trema et 3FS, Signalisation Interlignes n'ont pas soumis d'offre;

ATTENDU les offres de services reçues suivantes :

Compagnie	Total (plus les taxes applicables)
Les entreprises MYRROY inc.	10 068 \$
TREMA	11 000 \$
3FS	16 420.40 \$

ATTENDU QUE Myrroy est l'entrepreneur actuellement en charge des travaux de balayage du MTMD et qu'ils effectueraient nos travaux en même temps que ceux du Ministère;

ATTENDU QUE les travaux de balayage de rues devront être effectués printemps 2024;

II EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'OCTROYER le contrat de balayage de rues pour la saison 2024 à l'entreprise MYRROY inc et d'autoriser à cette fin, le paiement maximal de 10 068 \$ (dix mille soixante-huit dollars) plus les taxes applicables selon leur soumission datée du 19 mars 2024.

N° 24-04-078 **NETTOYAGE PRINTANIER DES STATIONS ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

CONSIDÉRANT QU'à tous les printemps, nous devons procéder au nettoyage des stations et de certaines parties de notre réseau d'égout;

CONSIDÉRANT QUE nous avons approché deux entreprises pour obtenir une soumission, soit Sani-DRO et Groupe Sanidro :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Entreprise	Coût
Sani-Charlevoix	12 955 \$
Groupe Sanidro	14 160 \$

CONSIDÉRANT QUE le temps de travail estimatif est de 32 heures (comme à chaque année), la plus basse offre reçue est celle de Sani-Manic pour un montant de 12 955 \$ (douze mille neuf cent cinquante-cinq dollars) plus les taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR **monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la soumission de Sani-Charlevoix au montant de 12 955 \$ (douze mille neuf cent cinquante-cinq dollars) plus les taxes applicables pour le nettoyage printanier des stations de pompage et du réseau d'égout pour l'année 2024.

N° 24-04-079

INVITATION AU 28E SOUPER-BÉNÉFICE DE LA RIVIÈRE À SAUMONS DES ESCOUMINS

ATTENDU QUE la Corporation de gestion de la rivière à saumons des Escoumins tiendra la 28^e édition du souper-bénéfice de la CGRSE le samedi 20 avril 2024 sous la présidence d'honneur de monsieur Yan Lafrenière;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR : **madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense au coût de 100 \$ (cent dollars) par place réservée pour le maire et les membres du conseil, afin qu'ils puissent assister au 28^e souper-bénéfice de la Corporation de Gestion de la Rivière à Saumons des Escoumins, lequel se tiendra samedi 20 avril 2024.

N° 24-04-080

DEMANDE DE REPRÉSENTATION/COMITÉ ORGANISATEUR FESTIVAL DES OISEAUX MIGRATEUR

CONSIDÉRANT QUE l'observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OOT) est un programme de recherche en ornithologie de la corporation Explos-Nature;

CONSIDÉRANT QUE ce programme effectue des suivis d'oiseaux lors des migrations printanières et automnales;

CONSIDÉRANT QU'il contribue à la sensibilisation du public à l'égard de l'écologie de la forêt boréale et des populations d'oiseaux qui en dépendent;

CONSIDÉRANT QUE comme à chaque année, l'OOT organise le Festival des oiseaux migrateurs de la Côte-Nord et que la 14^{ème} édition se tiendra cette année du 16 au 22 septembre;

CONSIDÉRANT QUE le souhait du comité organisateur cette année est de développer des activités partout sur la Côte-Nord en incluant une personne ressource dans chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le comité souhaite organiser un marché des producteurs locaux en thème avec les oiseaux et la nature ici aux Escoumins le dimanche 22 septembre 2024;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Stéphanie Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Formulaire d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le conseil municipal autorise madame Juliette Renard agente de développement, à faire partie du comité organisateur de la 14^{ième} édition du festival des oiseaux migrateurs;

QUE le conseil municipal autorise la tenue du marché des producteurs locaux ici aux Escoumins le dimanche 22 septembre 2024.

N° 24-04-081

DEMANDE DE CHANGEMENT RÈGLEMENT / POLITIQUES DU PLAN NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Escoumins, a été informé que les politiques du Plan Nord sont modifiés cette année;

CONSIDÉRANT QU'une des plus grosses contraintes de cette politique pour les municipalités de la Haute-Côte-Nord est le règlement sur le 49^{ième} parallèle;

CONSIDÉRANT QUE la Haute-Côte-Nord se situe en dessous de ce parallèle alors que les villes de Baie-Comeau et du Saguenay ont accès au Plan Nord;

CONSIDÉRANT QUE la Haute-Côte-Nord, n'est pas souvent prise en compte dans les financements et autres projets du gouvernement et qu'avoir accès au Plan Nord est essentiel pour notre développement économique;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Haute-Côte-Nord, est l'une des MRC les plus dévitalisé au Québec;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal propose une réunion des maires et mairesses des municipalités de la Haute-Côte-Nord, afin de demander un changement dans ce règlement et propose que la MRC de la Haute-Côte-Nord soit inclus dans le Plan Nord.

N° 24-04-082

DEMANDE D'AUTORISATION/DÉPÔT PROJET PARC DES ORNITHOLOGUES DANS LE PROGRAMME FADM DE LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins est connu des ornithologues pour la richesse des espèces aviaires marines présentes sur le site et que nous voulons créer un parc afin d'augmenter le tourisme ornithologique de la région;

CONSIDÉRANT QUE le parc des ornithologues situé à la Pointe à la Croix, est un projet comprenant l'installation d'une borne numérique explicative sur les espèces d'oiseaux de la région et la construction d'un observatoire en bois;

CONSIDÉRANT QUE ce projet comprend également la rénovation, l'amélioration de la voie cyclable le long de la rue de la Croix et l'aménagement du garage (maison de la culture) en halte en cas de pluie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins souhaite déposer une demande d'aide financière dans le programme FADM de la caisse Desjardins;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'agente de développement madame Juliette Renard à faire le dépôt du projet d'un parc des ornithologues d'installation dans le programme FADM de la caisse Desjardins;

QUE la Municipalité de Les Escoumins désigne Madame Juliette Renard Agente de développement comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° de résolution
N° 24-04-083

DEMANDE D'AUTORISATION/ DÉPÔT PROJET PARC DES ORNITHOLOGUES DANS LE PROGRAMME DE VITALISATION DE LA MRC HAUTE CÔTE NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins est connue des ornithologues pour la richesse des espèces aviaires marines présentes sur le site et que nous voulons créer un parc afin d'augmenter le tourisme ornithologique de la région ;

CONSIDÉRANT QUE le parc des ornithologues situé à la Pointe à la Croix, est un projet comprenant l'installation d'une borne numérique explicative sur les espèces d'oiseaux de la région et la construction d'un observatoire en bois ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet comprend également la rénovation, l'amélioration de la voie cyclable le long de la rue de la Croix et l'aménagement du garage (maison de la culture) en halte en cas de pluie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins souhaite déposer une demande d'aide financière dans le programme Vitalisation de la MRC;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **madame Dany Dion**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'agente de développement madame Juliette Renard à faire le dépôt du projet d'un parc des ornithologues d'installation dans le programme Vitalisation de la MRC de La Haute-Côte-Nord

QUE la Municipalité de Les Escoumins désigne Madame Juliette Renard Agente de développement comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

N° 24-04-084

DEMANDE D'AUTORISATION/DÉPÔT PROJET DU 17 AOÛT PASSAGE DE QRBP

ATTENDU QU'une demande culturelle a été déposée à la MRC pour le projet du 17 août impliquant le passage de QRBP;

ATTENDU QUE nous devons déposer à la MRC de la Haute-Côte-Nord, les implications matérielles, humaines et financières du projet;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **monsieur Gaétan Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise madame Juliette Renard Agente de développement ainsi que le coordonnateur des loisirs monsieur Stéphane Gaudreault, à faire le dépôt des implications matérielle, humaine et financière du projet à la MRC de La Haute-Côte-Nord;

N° 24-04-085

DEMANDE DE COMMANDITE GENS DE MON PAYS/ CONCERT DE MAI 2024

ATTENDU QUE le Choeur Les gens de mon pays, présentera son concert annuel le 25 mai prochain;

ATTENDU QUE le Choeur Les gens de mon pays sollicite l'aide financière de la municipalité des Escoumins afin de leur venir en aide par un don;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **monsieur Gaétan Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil commandite un montant de 50.00\$, lors du concert du Choeur Les gens de mon pays qui se tiendra le samedi 25 mai 2024 aux Bergeronnes.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° de résolution

N° 24-04-086

ENTÉRINER DÉPENSE / EUROFINS-ENVIRONEX

ATTENDU QUE la firme Environex a effectué des travaux d'analyse de l'eau du deuxième puit permanent lors de son forage en février 2024;

ATTENDU QUE celle-ci était nécessaire au projet pour la caractérisation du puit PW-2 et la qualité de l'eau;

ATTENDU QUE la conception de cette future prise d'eau et la sélection du type de traitement sera également basée sur ces analyses;

ATTENDU QUE le coût des travaux effectués par la firme Eurofins-Environex s'élève à 5 088\$ (cinq mille quatre-vingt-huit dollars) plus les taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Dany Dion**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil entérine la dépense de 5 088\$ (cinq mille quatre-vingt-huit dollars) plus les taxes applicables pour les travaux effectués par la firme Eurofins-Environex;

QUE les crédits requis soient prélevés à même la subvention accordée à la municipalité de Les Escoumins dans le cadre du Projet Mise aux normes de l'eau potable TECQ 2019-2024.

N° 24-04-087

ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS SAISON ESTIVALE 2024/ PARCS ET ESPACES VERTS, CAMP DE JOUR, BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière, madame Andrée Lessard, souhaite déposer la liste des étudiants engagés pour la saison estivale 2024 :

Secteur d'activité	Nom de l'étudiant
Camp de jour	Mélodie Tremblay, responsable (seul CV)
	Jade Tremblay, animatrice (2 CV)
	Rosalie Martel, animatrice (2CV)
Installations sportives et récréatives	Olivier Gaudreault (seul CV)
Parcs et espaces verts	Nicolas Nolet
	Nicolat Tardif
	Louis-Jacob Desrosiers

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'engagement des étudiants pour la saison estivale 2024 selon la liste déposée pour les secteurs suivants : parcs et espaces verts, camp de jour, installations sportives et récréatives de la municipalité selon les montants prévus au budget 2024 et selon les recommandations des membres du comité de sélection.

N° 24-04-088

AUTORISATION DE DÉPENSE/CONSTRUCTION D'UN CABANON SERVICE D'INCENDIE

CONSIDÉRENT QUE le service d'incendie a fait une demande pour la construction d'un cabanon afin d'entreposer divers équipements;

CONSIDÉRANT QU'avec l'arrivée sous peu d'une unité SUMI équipé de VTT et motoneiges pour les sauvetages en milieu isolé, nécessitera l'achat de nouveaux équipements individuel pour les pompiers;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT QUE les espaces où ces équipements pourraient être placés et rangés actuellement, sont occupés par d'autres choses;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un cabanon pour l'entreposage, permettrait d'y placer les objets et outils que le service d'incendie n'a pas nécessairement besoin en tout temps et ainsi faire la rotation d'équipements selon les saisons;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été faites par les quincailleries locales soit un de BMR au montant de 4 548.40\$ (quatre mille cinq cent quarante-huit dollars et quarante cents avant taxes et une de Home Hardware au montant de 3 827.00\$ (trois mille huit cent vingt-sept dollars) avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront effectués par les employés municipaux au printemps/été 2024;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prévoir un imprévu de 10% soit environ 382.70\$ (trois cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-dix cents);

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la construction d'un cabanon pour le service incendie au montant maximal de 4 500\$ (quatre mille cinq cent dollars) avant taxes;

QUE les coûts soient prélevés à même le budget général.

N° 24-04-089

DEMANDE D'AUTORISATION/ DÉPÔT PROJET SPECTACLE GUYLAINE TANGUAY DANS LE PROGRAMME DONS ET COMMANDITES DE LA MRC HAUTE-CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE comme à chaque année au mois d'août nous organisons le festival marin et que cette année notre invité d'honneur sera madame Guylaine Tanguay;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins souhaite déposer une demande de commandite dans le programme dons et commandites de la MRC;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **monsieur Dorté Létourneau**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'agente de développement madame Juliette Renard à faire le dépôt d'une demande de commandite dans le programme dons et commandites de la MRC pour le projet « spectacle de Guylaine Tanguay/festival marin édition 2024 »;

QUE la Municipalité de Les Escoumins désigne Madame Juliette Renard Agente de développement comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

No 24-04-090

DEMANDE D'AUTORISATION/ DÉPÔT PROJET SPECTACLE GUYLAINE TANGUAY DANS LE PROGRAMME DONS ET COMMANDITES DE LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE comme à chaque année au mois d'août nous organisons le festival marin et que cette année notre invité d'honneur sera madame Guylaine Tanguay ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins souhaite déposer une demande de commandite dans le programme dons et commandites de la Caisse Desjardins ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **madame Stéphanie Gagnon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise l'agente de développement madame Juliette Renard à faire le dépôt d'une demande de commandite dans le programme dons et commandites de la Caisse Desjardins pour le projet « spectacle de Guylaine Tanguay/festival marin édition 2024 » ;

QUE la Municipalité de Les Escoumins désigne Madame Juliette Renard Agente de développement comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

N° 24-04-091

AUTORISATION DE DÉPÔT AU MINISTÈRE DE LA FAUNE/STABILISATION EN RIVE DE LA RIVIÈRE ESCOUMINS PHASE 2

ATTENDU QUE le glissement de terrain situé en bordure de la rivière Escoumins qui a eu lieu en décembre 2020 continue de progresser;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune pour la portion des travaux touchant à l'habitat du poisson, il y a lieu de procéder à une demande d'autorisation auprès d'Environnement CA ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le directeur des travaux publics monsieur Simon-Pierre Dufour, à déposer une demande au ministère de la faune pour la deuxième phase du projet de stabilisation de la rivière Escoumins.

N° 24-04-092

OCTROI DE CONTRAT/ INSPECTION TÉLÉVISÉE MISE AUX NORMES DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise aux normes des eaux usées, des travaux d'inspections sont nécessaires pour connaître l'état de certains tronçons de conduites d'égout et ainsi élaborer la meilleure stratégie pour la planification des travaux ;

ATTENDU QUE cette étude a également été recommandée par le MAMH ;

ATTENDU QUE la Municipalité des Escoumins a procédé à un appel d'offres sur l'inspection télévisée de la mise aux normes des eaux usées;

ATTENDU QU'à la suite de l'ouverture des soumissions le mercredi 10 avril 2024 à 15h05, la municipalité a reçu quatre soumissions :

Entreprises soumissionnaire	Montant (avant taxes)
ORTEC ENVIRONNEMENT SERVICES	24 676.80\$
CAN-EXPLORE	30 068.00
INSPEC VISION 3D INC	30 610.00\$
SIMO MANNAGEMENT INC	44 416.11\$

ATTENDU QUE la firme Ortec Environnement Services a fait une soumission au montant de 24 676.80\$(vingt-quatre mille six cent soixante-seize dollars et quatre-vingt cents)avant taxes;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **Monsieur Denis Morin**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte la soumission et octroie le contrat pour les travaux d'inspections tronçons de conduites d'égout la firme Ortec Environnement Services au montant de 24 676.80\$(vingt-quatre mille six cent soixante-seize dollars et quatre-vingt cents)avant taxes ;

QUE les crédits requis soient prélevés à même la subvention accordée à la municipalité de Les Escoumins dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU 2023).



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° de résolution

N° 24-04-093

DEMANDE D'AUTORISATION/ PRÉSENTATION DU SPECTACLE DE L'HUMORISTE ALEXANDRE BARETTE

ATTENDU QUE l'humoriste et animateur Alexandre Barette sera de passage dans la municipalité de Les Escoumins le samedi 14 décembre 2024;

ATTENDU QUE le coût des billets sera de 36 \$ (trente-six dollars) plus taxes applicables en prévente;

ATTENDU QUE le coût total pour la présentation du spectacle de l'humoriste et animateur Alexandre Barette est au montant de 7 000 \$ (sept mille dollars) + taxes applicables;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR : **madame Karine Roussel**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la présentation du spectacle de l'humoriste et animateur Alexandre Barette à la salle multifonctionnelle le samedi 14 décembre 2024 au montant 7 000 \$ (sept mille dollars) + taxes applicables.

PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un citoyen demande quels sont les travaux à faire à la caisse.

Réponse : Faire le revêtement extérieur et aménagement intérieur.

2. Le même citoyen demande : C'est quoi le balayage des rues ?

Réponse : Monsieur le maire lui répond que c'est le nettoyage du printemps des rues

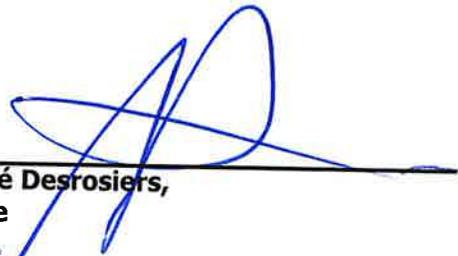
CLÔTURE DE LA SÉANCE

À **19 h 25** l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR : **Madame Dany Dion**
et résolu À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **1**



André Desrosiers,
Maire

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Andrée Lessard,

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Andrée Lessard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal